

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
5	Nombre	Registre - documents	Noms	Argumentation	Thème	Sous thème	Défavorable	Avis réservé ou non exprimé	Favorable
6	1	OD1	RAPHAT Patrick	Copie du courrier du collectif d'ORAIN déposé par M. Patrick RAPHAT à l'attention de Madame la Préfète lors de l'enquête précédente	Sociétal	Procédure	1		
7	1	C1	MARCHAND Dominique	« mon avis personnel : opposition au développement massif de l'éolien dans notre région, mesures trompeuses contre le réchauffement climatique, atteinte au paysage, protection du patrimoine. C'est la raison pour laquelle je formule un avis défavorable sur ce projet. »	Environnement	Paysage	1		
8	1	R1	HENRI LAUFERON - 21610 Montigny Mornay Villeneuve	Habitant sur la commune de Montigny-Mornay-Villeneuve, je suis concerné par le projet d'installation d'éoliennes dans le secteur. Nous sommes sensibles aux questions environnementales et c'est la raison pour laquelle je formule un avis très défavorable sur ce projet	Environnement	Paysage	1		
9	1	R2	PAGEL Samuel Orain	Le serpent de mer revient... Quels avantages pour les habitants d'Orain ? absolument aucun ! Par contre, nous subirons de plein fouet une baisse de la valeur du foncier (comme la justice l'a reconnue elle même et d'évidence parce qu'avoir l'équivalent de 6 tours Montparnasse dans le paysage, ça ne donne envie à personne).	Environnement	Patrimoine	1		
10		R2	PAGEL Samuel Orain	Concernant les nuisances, elles ne seraient diagnostiquées qu'une fois les engins installés ? Sérieusement ? Ils les démontent s'il y a des problèmes ?	Environnement	Nuisances			
11		R2	PAGEL Samuel Orain	On connaît tous la biodiversité de l'endroit proposé pour leur installation et si cette campagne n'a pas été classé "remarquable", elle l'est pour nous parce que nous vivons, y avons fait grandir nos enfants et souhaitons que nos petits enfants la connaisse non défigurée !	Environnement	Patrimoine			
12		R2	PAGEL Samuel Orain	Concernant les études menés, elles ont été faites par... le promoteur !	Environnement	Dossier			
13		R2	PAGEL Samuel Orain	Sur ce dossier, même le raccordement n'est pas arrêté ! Les chiffres avancés sur le rendement potentiel sont purement théoriques et même les militants écologistes soucieux comme nous d'une énergie propre, soulignent le rendement bien trop faible et aléatoire de l'éolien, de surcroît très difficile à gérer par un opérateur de réseau.	Economique	Rendement			
14		R2	PAGEL Samuel Orain	Orain paye déjà son tribu au renouvelable grâce à son parc photovoltaïque. Nous n'avons pas l'intention de devenir une vallée saturée des expériences promotariales qui cherchent du "pétrole" là où nous vivons.	Environnement	Paysage			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
15		R2	PAGEL Samuel Orain	Notons tout de même que le village se situe toujours en majorité en zone blanche et nous devrions devenir la pompe à vent du secteur ?	Economique	Rendement			
16	1	R3	MIJOULE Eric	Les éoliennes représentent à mes yeux un non sens écologique. le bilan carbone est désastreux tant pour leur fabrication que pour leur acheminement. Leur production d'énergie est dérisoire en rapport au gâchis environnemental.	Economique	Rendement	1		
17		R3	MIJOULE Eric	ce projet présente un risque pour la santé des riverains et sera un trouble anormal du voisinage comme l'a confirmé la cour d'appel de Toulouse récemment.	Environnement	Nuisances			
18		R3	MIJOULE Eric	Ce projet va détruire le paysage et la biodiversité, même l'étude d'impact est obligée d'en convenir.	Environnement	Nuisances			
19		R3	MIJOULE Eric	Le tissu social se déchirera entre une poignée de propriétaires voire élus qui vont profiter des retombées financières et TOUT le reste de la population qui subira les nuisances en plus de la perte irréversible sur la valeur de leur patrimoine	Sociétal	Tissu social			
20	1	R4	ANONYME	Les éoliennes détruisent les paysages de Bourgogne. Il faut les préserver. De plus, elles n'ont aucune utilité écologique réelle et détruisent nos oiseaux.	Environnement	Nuisances	1		
21	1	R5	TABACCHI Nadine	Quand je me promène autour de chez moi j'ai des parcs éoliens sur 360°. Pourquoi autant de parc dans une région qui se dépeuple. Où est la rentabilité, l'écologie si il faut transporter cette énergie dite verte vers les grosses agglomérations et sites industriels. De plus j'observe souvent que sur les parcs il n'y a qu'une éolienne qui tourne ou rien.	Environnement	Paysage	1		
22		R5	TABACCHI Nadine	Quand arrive les beaux jours, je vois plein de milans royaux planer au dessus de moi. c'est donc un critère primordial pour refuser ce projet.	Environnement	Nuisances	1		
23		R5	TABACCHI Nadine	Quand arrive la nuit je suis entourée de clignotants rouges je ne peux plus observer le ciel paisiblement, je me crois aux abords d'un aéroport pourquoi tout ça? Si je vit ici c'est bien pour être le plus possible en accord avec la nature.	Environnement	Paysage			
24		R5	TABACCHI Nadine	Des éoliennes peut-être mais je pense que que le quota est largement atteint dans ce secteur. Nous sommes à la jonction de 3 départements et 3 régions aussi ne raisonnez pas par région ou département mais observez l'implantation des parcs dans ce secteur .	Environnement	Paysage			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
25	1	R6	ANONYME	Pas écologique ,et en plus pollution visuelle.	Environnement	Paysage	1		
26		R7	ANONYME	Je suis très défavorable à ce projet. Le territoire est déjà saturé de parc éoliens	Environnement	Paysage	1		
27		R7	ANONYME	qui sont en plus nuisibles aux animaux, notamment le Milan royal.	Environnement	Nuisances			
28	1	R8	PERCHET Bruno Cusey	Étant propriétaire d'une parcelle de 8 ha tout juste reboisé de robinier en 2020 concernée par l'éolienne N°4, je m'oppose donc au projet en raison de la biodiversité. En effet, cette parcelle est un couloir d'oiseaux migrateurs ainsi que de chauve souris en listes rouges.	Environnement	Nuisances	1		
29		R8	PERCHET Bruno Cusey	En plus, d'une pollution lumineuse, de la dégradation des eaux souterraines, des nuisances sonores vous menacent l'écosystème des espèces protégées.	Environnement	Nuisances			
30	1	R9	BACOT Franck Mornay	L'implantation des éoliennes nécessite une implantation de 2000 tonnes de béton qui restera de la souille à vie, le rendant infertile et remplacé de la terre qui nettoie l'eau de pluie.	Environnement	Nuisances	1		
31		R9	BACOT Franck Mornay	Le rendement des éoliennes est calamiteux	Economique	Rendement			
32		R9	BACOT Franck Mornay	Personne ne sait comment recycler les matériaux qui composent les éoliennes	Environnement	Nuisances			
33		R9	BACOT Franck Mornay	Le démantèlement d'une éolienne coûte 300 à 400K€ soit 6 à 8 fois ce qui est provisionné.	Environnement	Dossier			
34		R9	BACOT Franck Mornay	Les éoliennes sont de fabrication essentiellement étrangères, il est mensonger de dire qu'elles procurent des emplois français	Environnement	Dossier			
35	1	OD2	VAN VOSTHUYSE Claude Orain	Document déposé la 06/01/2022 par M. VAN VOSTHUYSE Claude opposé au projet en raison des nuisances sonores « infrasons » dangereux pour la santé, pollution visuelle, tuerie des oiseaux et autres espèces migratoires.	Environnement	Nuisances	1		
36		OD2	VAN VOSTHUYSE Claude Orain	A qui profite les éoliennes, sinon à certains gros propriétaires qui ne voient que leurs intérêts financiers, au détriment de la santé publique.	Environnement	Nuisances			
37	1	O1	MABILLE Irène et Jean-Jacques	très défavorables au projet : nuisances, menaces des espèces menacées qui transitent dans les couloirs de migration, développement massif de l'éolien dans notre secteur.	Environnement	Nuisances	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
38		O1	MABILLE Irène et Jean-Jacques	Crainte de perte financière si je devais revendre de ma maison.	Economique	Immobilier			
39	1	R10	KESSELER Martine - 52190 DOMMARIEN	co-présidente de l'association DOMMARIEN VENT DEBOUT , je suis contre le projet éolien d'Orain car le site choisi se trouve dans un couloir de migration important partagé par de nombreuses espèces et plus particulièrement par le milan royal, espèce menacée particulièrement protégée .	Environnement	Nuisances	1		
40		R10	KESSELER Martine - 52190 DOMMARIEN	Les observations du promoteur en période de migration postnuptiale sont très sommaires par rapport aux huit jours d'observation réalisés par des experts en un point fixe sur le territoire de Chaumes et Courchamp (481 milans royaux en octobre 2020)	Environnement	Dossier			
41		R10	KESSELER Martine - 52190 DOMMARIEN	Le promoteur aurait dû demander une demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées ce qui n'a pas été fait.	Environnement	Dossier			
42	1	R11	KESSELER Marc - 52190 DOMMARIEN	Je suis contre le développement massif de l'éolien sur notre territoire étant donné qu'il y a déjà de nombreux parcs installés sans vision d'ensemble et sans cohérence sur un territoire aussi réduit alors que les STRADET préconisent une harmonisation des parcs sur l'ensemble de la France. Actuellement le Grand Est et les Hauts de France sont les régions les plus impactées de France.	Environnement	Paysage	1		
43		R11	KESSELER Marc - 52190 DOMMARIEN	Sous prétexte de lutter contre le réchauffement climatique les promoteurs en multipliant leurs parcs très souvent contre l'avis des habitants ne respectent ni les paysages ni les patrimoines locaux sans parler de la protection des rapaces et des chiroptères et très souvent ne demandent pas de dérogation pour destruction d'espèces protégées.	Environnement	Nuisances			
44	1	R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	Je dirais pour commencer que nos anciens n'ont jamais installé de moulins à vent autour d' Orain pour une bonne raison, c'est que le vent n'y est pas suffisant.	Economique	Rendement			
45		R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	Installer des engins de 200 mètres de haut pour aller chercher un peu de vent en hauteur, ne serait pas du tout rentable sans une politique de subventions outrancières sur le prix de rachat du KWh.	Economique	Politique énergétique			
46		R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	Comment semer la discorde dans un petit village? Il suffit de proposer à quelques uns de bénéficier d' importantes retombées financières en apportant de grosses nuisances à la grande majorité des habitants; le bruit d'abord, ces machines étant beaucoup trop proches de habitations, puis les flashes permanents la nuit.	Environnement	Nuisances			
47		R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	Quand nous avons acquis la maison, au coeur du village, en 1976, nous ne pensions pas être confrontés un jour à l'implantation d'une "zone industrielle" de grande ampleur à quelques hectomètres du village.	Economique	Immobilier			
48		R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	En faisant des études superficielles quant à l'impact sur la faune, il est ignoré les couloirs migratoires et donc pas fait de demande de dérogation. Ce qui est obligatoire dans ce cas, et donc à réaliser par le promoteur.	Environnement	Dossier			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
49		R12	CREVEUIL - 21610 ORAIN	Alors que le bio se développe dans l'agriculture, il n'est pas raisonnable de mettre en place des moyens de destruction massive des oiseaux, ceux étant indispensables pour détruire les insectes ravageurs.	Environnement	Nuisances			
50	1	R13	RAPHAT Patrick ORAIN	Longue observation résumé : analyse des effets cumulés, saturation 6 à Orain, 10 à Percey le Grand, 17 aux Eculottes, 6 à Saint Maurice pour les plus proches	Environnement	Paysage	1		
51		R13	RAPHAT Patrick ORAIN	avis sur l'environnement et la biodiversité : les éoliennes 1, 3, 5 et 6 sont implantées sur des parcelles qui viennent de passer en bio en 2021. La 4 sera effectivement très nuisible elle est la plus proche de la forêt	Environnement	Nuisances			
52		R13	RAPHAT Patrick ORAIN	impact sur l'environnement, impact carbone négatif contrairement à l'avis de RES	Environnement	Dossier			
53	1	R14	RAPHAT Patrick ORAIN	PJ non jointe					
54	1	R15	CHAMOIN Francois - 70600 Vars	ce projet de parc éolien ne prend pas en compte les impacts sur le milieu, en particulier la saturation visuelle due à la multiplicité des parcs éoliens sur la vallée de la Vingeanne,	Environnement	Paysage	1		
55		R15	CHAMOIN Francois - 70600 Vars	les impacts sur la bio diversité (migration du milan royal/chiroptères).	Environnement	Nuisances			
56	1	R16	ZANARDO Jean-Luc- 21610 MONTIGNY-MORNAY-VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE	PAYSAGE ET INTERET D'AGIR: Procédure? Pour la conservation du patrimoine paysager de la vallée et plus précisément du panorama dont je dispose aujourd'hui : je suis opposé à ce projet parce qu'il défigure la vallée. En effet, j'habite au 12 rue de la Charme à Montigny sur Vingeanne et suis donc personnellement impacté par ce projet (Position : 47°34'03.59 Nord et 5°26'19.08 Est avec une altitude de 261 mètres). J'ai acheté cette maison en 1997 parce qu'elle surplombe cette vallée (la plus haute du village) avec une vue sur l'amont de la Vingeanne. La raison pour laquelle j'avais fait ce choix, était le site. Si l'aspect financier du promoteur est à prendre en considération, mon bien immobilier est aussi financièrement impacté : Perte de valeur de l'immobilier (cf doc joint rétractation immobilière) En effet, j'habite à 200 m d'une maison adressée au 5 chemin de Bellefontaine, coordonnées : 4°34'88 Nord, 5°26' ,92 Est altitude 244 mètres	Environnement	Paysage	1		
57		R16	ZANARDO Jean-Luc- 21610 MONTIGNY-MORNAY-VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE	ASPECT FINANCIER :En tout état de cause, je n'ai que des doutes sur l'aspect financier du projet éolien qui ne vit que grâce aux aides déguisées de l'état (rachat d'électricité garanti, CSPÉ...) Il faut aussi considérer qu'il est possible que l'état se désengage ? Au fil du temps, je remarque des observations de plus en plus nombreuses de dirigeants politiques peu favorables à l'éolien.	Economique	Politique énergétique			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
58	1	O2	PERCHET Dominique.	Très défavorable au projet. Paysage « dénaturalisé », ruralité en péril,	Environnement	Paysage	1		
59		O2	PERCHET Dominique.	2 500 T de béton armé par éolienne à jamais enfouies dans le sol d'Orain, nuisances sonores source de problèmes de santé pour nous, nos enfants et même les animaux.	Environnement	Nuisances			
60		O2	PERCHET Dominique.	Gros bénéfices pour les promoteurs éoliens.	Economique	Politique énergétique			
61	1	OD3	ORMANSAY Josette	Avec toutes ces éoliennes les oiseaux sont menacés. Près de 100 éoliennes dans un rayon de 20 km environ visibles de tous côtés dégradent le paysage Nuisances sonores à proximité des habitations, pollution lumineuse, et nuisances acoustiques . Risques sur la santé des riverains.	Environnement	Nuisances	1		
62	1	OD4	PERCHET Bruno	(texte résumé peu lisible !) : très opposé au projet qui sera à l'origine de nuisances pour la sécurité et la santé des riverains,	Environnement	Nuisances	1		
63	1	OD5	TRUCHOT Jean Michel	(texte résumé peu lisible !) Très défavorable au projet. Cette énergie, dite verte, est très controversée,	Economique	Politique énergétique	1		
64		OD5	TRUCHOT Jean Michel	les éoliennes ne fonctionnent qu'environ 25% du temps	Economique	Rendement			
65		OD5	TRUCHOT Jean Michel	Le projet dénature les paysages, et l'écosystème est menacé. Nuisances nombreuses, avifaune et chiroptères menacés, ainsi que faune et flore.	Environnement	Nuisances			
66		OD5	TRUCHOT Jean Michel	Conflits et prise illégale d'intérêts	Sociétal	Tissu social			
67		OD5	TRUCHOT Jean Michel	Démantèlement : que faire des métaux rares et du béton....	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
68	1	OD6	GUIBERT Hélène et Jean Pierre	Signalent qu'aucune information ne leur est parvenue concernant tant les résultats de l'enquête de 2016, que l'organisation de l'enquête complémentaire, alors qu'ils paient des impôts locaux.	Sociétal	Procédure	1		
69		OD6	GUIBERT Hélène et Jean Pierre	« Des études scientifiques prouvent que le fonctionnement de ces éoliennes peut nuire à la santé de certaines personnes,	Environnement	Nuisances			
70		OD6	GUIBERT Hélène et Jean Pierre	Des études économiques considèrent que le rendement des éoliennes n'est pas garanti : irrégularité des vents, compensation par l'apport d'électricité extérieure en cas de non fonctionnement,	Economique	Rendement			
71		OD6	GUIBERT Hélène et Jean Pierre	Installation très coûteuse, l'importation de matériel aggrave la situation d l'état, les terres agricoles sont sacrifiées pour de nombreuses années : enfin, le démantèlement a un coût exorbitant après seulement 15 années d'existence de ces monstres de béton et d'acier »	Economique	Politique énergétique			
72	1	CU1	De PIEPAPE habitant PIEPAPE	Non aux éoliennes dans la belle vallée d'APREY à TALMAY elles nuisent.	Environnement	Paysage	1		
73	1	CU2	TKATCHENKO M. et Mme demeurant à VIEVIGNE 21	contre l'installation des éoliennes à ORAIN car ils trouvent qu'il y en a assez dans le secteur.	Environnement	Paysage	1		
74	1	R17	TORCHARD VANESSA - 52190 DOMMARIEN	Je suis contre ce projet qui ne respect pas la faune et la flore, qui cré de grosses nuisance sonore et visuel. Le syndrome éolien est reconnu à ce jour. Cela va dénaturer le paysage, tuer nos especes proteger tel que les chauves souris.	Environnement	Nuisances	1		
75		R17	TORCHARD VANESSA - 52190 DOMMARIEN	Nous en avons actuelement assez sur un rayon de 25 km.	Environnement	Paysage			
76		R17	TORCHARD VANESSA - 52190 DOMMARIEN	De plus le prix de nos maisons vont perdre de la valeur et ceci est prouvé.	Economique	Immobilier			
77	1	R18	REVELLI James - 55250 Vaubecourt	Les éoliennes sont une plaie inutile dans le paysage français .	Environnement	Paysage	1		
78		R18	REVELLI James - 55250 Vaubecourt	Destruction massive des oiseaux, chiropteres et autres . Santé pour les habitants proches des machines (infrasons) jamais étudié	Environnement	Nuisances			
79		R18	REVELLI James - 55250 Vaubecourt	capitalisations d'investissement privés donc plus d'éoliennes plus d'augmentations de la facture EDF qui fonctionne comme tous ces groupes	Economique	Politique énergétique			
80	1	R19	BOULET Marie Stéphane - 21610 Orain	Ces projets de sont pas suffisamment productifs et rentables économiquement	Economique	Rendement	1		
81		R19	BOULET Marie Stéphane - 21610 Orain	par rapport aux multiples impacts néfastes sur le paysage dévasté, les nuisances et la biodiversité.	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
82	1	R20	GEORGES Jean-Luc - 21610 Orain	Longue observation résumée : avis de la population non respecté 76 sur 100 contre en 2016. Fracture douloureuse entre les habitants	Sociétal	Procédure			
83		R20	GEORGES Jean-Luc - 21610 Orain	rentrées ridicule pour la commune en comparaison de la com.com et du département qui est contre l'éolien	Economique	Politique énergétique			
84		R20	GEORGES Jean-Luc - 21610 Orain	nuisance générées par 140 éoliennes	Environnement	Nuisances			
85		R20	GEORGES Jean-Luc - 21610 Orain	démentèlement en fin d'exploitation et des pales non abordé	Environnement	Dossier			
86		R20	GEORGES Jean-Luc - 21610 Orain	absence de démarche démocratique investissemnt inutile, obsolète	Economique	Politique énergétique			
87	1	R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	impacte sur le paysage ,	Environnement	Paysage	1		
88		R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	impact le tourisme	Economique	Tourisme			
89		R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	nuisance sur la santé et le cadre de vie	Environnement	Nuisances			
90		R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	Impacte important sur la biodiversité, principalement sur la migration des espèces protégées chauves souris, milans qui se trouve dans le couloir du parc éoliens en projet. Le milan royal est une espèce protégée	Environnement	Nuisances			
91		R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	Le code de l'environnement oblige le promoteur à réaliser une demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées, ce qui n'a pas été effectué. Ce projet est donc dans l'illégalité et ne respecte pas les procédures obligatoires.	Environnement	Dossier			
92		R21	PERCHET Chantal - 21610 orain	D'autant qu'a terme, il faudra penser au recyclage des ses éoliennes qui sont des matériaux ultra polluant,	Environnement	Dossier			
93	1	R22	ANONYME	Long réquisitoire contre l'éolien	Environnement	Nuisances	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
94	1	R23	ROFFI JOSIANE- 21310 BEIRE LE CHATEL (21310	problème des chauve souris et des milans, du fait que Cusey, Courchamp, Orain, soit un couloir migratoire et que certaines études doivent etre approfondies à ce sujet.	Environnement	Nuisances	1		
95		R23	ROFFI JOSIANE- 21310 BEIRE LE CHATEL (21310	Mais qu'en est il du bruit des pales et du reste de la faune. Est on sur qu'un sanglier, un renard, ou autre ne soit pas perturbé par ces bruits?	Environnement	Nuisances			
96		R23	ROFFI JOSIANE- 21310 BEIRE LE CHATEL (21310	Ou sont elles fabriquées. Comment sont elles recyclées. que fait on des blocs de béton qui sont au pied de chaque éolienne (d' ailleurs à ce sujet cime t et écologie ca va ensemble ca?)	Environnement	Dossier			
97		R23	ROFFI JOSIANE- 21310 BEIRE LE CHATEL (21310	l'appat du gain de certaines personnes (promoteurs agriculteurs propriétaires) est en train de détruire les paysages, la faune, la flore et je suppose l'entente d'un petit village ou tout le lmonde devrait se cotoyer.	Sociétal	Tissu social			
98	1	R24	PASCARD Denis	j'ai bien conscience que cette nouvelle enquête est une simple formalité et que la commission d'enquête va forcément émettre un avis favorable	Environnement	Dossier	1		
99		R24	PASCARD Denis	130 éoliennes autorisées à ce jour doivent être implantées dans un rayon de 15 km autour du village d'Orain. Nous allons subir une saturation visuelle totale	Environnement	Paysage			
100		R24	PASCARD Denis	nuisances sonores importantes compte-tenu de la faible distance d'implantation des premières éoliennes d'Orain (980m) et de Percey le Grand (moins d'un kilomètre pour la plus proche).	Environnement	Nuisances			
101		R24	PASCARD Denis	Le parc éolien d'Orain se trouve dans une zone à forte migration d'espèces protégées notamment le milan royal, il y a donc un risque de mortalité important sur l'avifaune. L'éolienne n°4 se trouve à 90 m d'une lisière en lien avec la forêt des Louches et à proximité directe d'une parcelle de 7 ha qui vient d'être reboisée. Les impacts de destruction sur les chiroptères vont être catastrophiques . L'éolienne n°4 doit être absolument supprimée.	Environnement	Nuisances			
102		R24	PASCARD Denis	la MRAe recommande le bridage d'une ou plusieurs éoliennes, le rendement en production d'électricité risque d'être très faible. Ce projet aura un impact nul en matière de lutte contre le réchauffement climatique, pire il risque d'augmenter la dégradation de la biodiversité et polluer les sols avec l'enfouissement de centaines de tonnes de béton.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
103		R24	PASCARD Denis	Le seul gagnant de ce projet sera bien sûr le promoteur et ses actionnaires.	Sociétal	Intérêts particuliers			
104	1	R25	ANONYME	ce projet ne prend pas en compte les enjeux et contraintes environnementales et patrimoniales dans leur globalité.	Environnement	Dossier	1		
105	1	R26	GOURIS Aurélien - 21610 Orain	longue observation humoristique ? Résumée : projet d'envergure !!! Un minimum de 140 éoliennes seront édifiées dans un périmètre de 15 km. Partagez notre fierté en imaginant une vue d'Orain digne du XXIe siècle.	Environnement	Paysage	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
106	1	R27	ANONYME	je m'oppose aux éoliennes à orain	Economique	Politique énergétique	1		
107	1	R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	nouvelle EP pour un projet ICPE éolien sera très probablement comme les autres sur notre secteur et partout ailleurs ; à savoir un simulacre de démocratie	Environnement	Dossier	1		
108		R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	nombre important d'espèces présentes et d'espèces protégées (Milan ROYAL en tête) qui migrent justement par ce couloir privilégié pour elles	Environnement	Nuisances			
109		R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	dévaluation immobilière,	Economique	Immobilier			
110		R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	de nuisances clignotantes et d'effet stroboscopique insupportables	Environnement	Nuisances			
111		R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	sujet HYPER-couteux pour les Français; improductif; au rendement pitoyable en énergie produite	Economique	Rendement			
112		R28	MACHERET Julien - 52190 Cusey	mais pas en dividende pour les promoteurs ;	Economique	Politique énergétique			
113		R29	CREVEUIL Clément - 21610 Orain	en raison des nuisances visuelles	Environnement	Paysage	1		
114		R29	CREVEUIL Clément - 21610 Orain	mais surtout sonores causées par ces éoliennes La vie des habitants sera négativement impactée par le bruit permanent.	Environnement	Nuisances			
115		R29	CREVEUIL Clément - 21610 Orain	qui seront implantées à une distance beaucoup trop insuffisante des habitations.	Environnement	Dossier			
116		R29	CREVEUIL Clément - 21610 Orain	De plus la commune d'Orain participe déjà pleinement à la production d'électricité renouvelable grâce à la présence d'une centrale solaire sur son territoire.	Economique	Politique énergétique			
117	1	R30	CREVEUIL YANN	Ces éoliennes sont une gêne sonore et visuelle inacceptable .	Environnement	Nuisances	1		
118		R30	CREVEUIL YANN	pour un rendement énergétique minime	Economique	Rendement			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
119		R30	CREVEUIL YANN	De plus les quantités gigantesques de béton qui ne seront jamais démantelées est incompatible avec la préservation de la nature qui doit être une priorité dans les campagnes.	Environnement	Dossier			
120	1	R31	MONNAT Sylvaine	<p>J'ai lu le mémoire de la société RES en réponse aux réserves émises par la MRAE Bourgogne-Franche -Comté et j'ai relevé de nombreux points inquiétants. 1) Concernant le raccordement du parc éolien au poste source de Fontenelle, estimé à 21,5 km par RES, cette société s'appuie sur une décision du Conseil d'Etat, qui a estimé que le raccordement d'un parc éolien se rattache à une opération distincte de la construction de cette installation, pour justifier l'absence d'étude précise et se décharge sur Enedis. Je la cite:" Ce n'est qu'une fois que les demandes d'autorisation seront instruites que cet aspect pourra réellement être étudié..."</p> <p>On ne peut que regretter la décorrélation de ces deux dossiers qui appartiennent pourtant au même projet et s'interroger sur l'impact des travaux nécessaires notamment lors du passage au pied du village et lors du franchissement de la Vingeanne.</p>	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
121		R31	MONNAT Sylvaine	2) Concernant l'impact sur les habitats naturels et la biodiversité, la société RES s'appuie sur le dossier de mise à jour du diagnostic écologique réalisé par Siteléco en 2021 et s'attarde longuement sur les généralités concernant le protocole d'étude. Une petite phrase m'interpelle: "... En ce qui concerne la diversité spécifique de la zone d'implantation potentielle, celle de 2019 est plus faible qu'en 2013... Cela peut s'expliquer par le fait qu'un seul passage a été réalisé en 2019 contre 2 en 2013."	Environnement	Dossier			
122		R31	MONNAT Sylvaine	3) Paysage et patrimoine :RES affirme que le projet éolien Orain n'a pas l'obligation réglementaire de prendre en compte des projets post-dépôt ou en phase de recours. Elle retourne le problème en affirmant que ce sont les nouveaux projets en cours qui devront tenir compte du risque de saturation. Mais pour Orain, ce sera trop tard. La réalité sur le terrain sera qu'en définitive nous serons entourés par tous les parcs. Rappelons que dans un rayon de 15km, 130 éoliennes sont déjà autorisées à ce jour. Ce sont des projets déjà bien engagés. Comment penser qu'il n'y aura pas de saturations visuelle et sonore?	Environnement	Dossier			
123		R31	MONNAT Sylvaine	4) Je pourrais encore rappeler d'autres arguments contre ce projet: inquiétude pour notre santé, pour notre cadre de vie, perte de valeur immobilière, destruction de nos paysages,	Economique	Immobilier			
124		R31	MONNAT Sylvaine	désillusions du conseil municipal concernant les retombées économiques ...	Economique	Politique énergétique			
125	1	R32	APERT Sylviane- 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR	atteinte au paysage,	Environnement	Paysage	1		
126		R32	APERT Sylviane- 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR	mesures trompeuses contre le réchauffement climatique, destruction en profondeur des terres agricoles qui servent à nourrir	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
127		R32	APERT Sylviane- 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR	destruction de la faune et flore. Il ne faut pas oublié la migration	Environnement	Nuisances			
128	1	R33	BOVE Louis - 21610 Montigny mornay villeneuve	Le site choisi se trouve dans un couloir de migration important partagé par de nombreuses espèces. Les observations du promoteur en période de migration postnuptiale sont très sommaires.	Environnement	Nuisances	1		
129		R33	BOVE Louis - 21610 Montigny mornay villeneuve	Les parcs éoliens sont des mesures trompeuses contre le réchauffement climatique.	Economique	Politique énergétique			
130	1	R34	VERJAT Frédéric - 21610 Montigny mornay villeneuve	Le site choisi se trouve dans un couloir de migration important partagé par de nombreuses espèces. Les observations du promoteur en période de migration postnuptiale sont très sommaires.	Environnement	Nuisances	1		
131		R34	VERJAT Frédéric - 21610 Montigny mornay villeneuve	Les parcs éoliens sont des mesures trompeuses contre le réchauffement climatique.	Economique	Politique énergétique			
132	1	R35	TOURNOIS Jean-Marc - 21610 Bourberain	Hormis le scandale lié à l'argent public dont se gavent les vendeurs d'aéro-générateurs, ,	Economique	Politique énergétique	1		
133		R35	TOURNOIS Jean-Marc - 21610 Bourberain	le saccage de nos paysages,	Environnement	Nuisances			
134		R35	TOURNOIS Jean-Marc - 21610 Bourberain	les atteintes à la santé publique	Environnement	Nuisances			
135		R35	TOURNOIS Jean-Marc - 21610 Bourberain	les quelques jours laissés à la population concernée sont scandaleusement insuffisants !!!!	Sociétal	Procédure			
136	1	R36	BALLIVET Danielle - 21310	La mise à disposition des documents au lendemain des fêtes de fin d'année, de surcroît en pleine recrudescence COVID, et pour seulement 16 jours (pour les favorisés d'internet), pose des questions sur la qualité du résultat de cette enquête.	Sociétal	Procédure	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
137		R36	BALLIVET Danielle - 21310	La société RES SAS présente une mise à jour de ses capacités financières. Le statut SAS : de nature souple et une responsabilité limitée aux apports (www.economie.gouv.fr/). La société RES SAS vient d'être rachetée par la holding coréenne Hanwha Solutions (https://www.energynews.pro/res-france-detenu-a-100-par-hanwha-solutions/ , consulté le 9 janvier 2022). Elle ne conservera en France que son activité de service.- A qui sera revendu l'autorisation ICPE, si accordée par les autorités compétentes ?- Quelles sont les incidences financières sur l'ensemble des acteurs locaux, y compris sur les baux emphythéotiques ?	Environnement	Dossier			
138		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Le bilan carbone du raccordement n'est pas traité. Or sans raccordement pas d'alimentation électrique du réseau. Il en va de même pour la fabrication, et le démantèlement de la centrale d'Orain, sachant que les process de cimenteries et aciéries sont parmi les plus émetteurs de GES. Il y a des gros problèmes de mise à jour sur la démonstration de RES SAS, à l'image de sa terminologie. Ce n'est pas rassurant sur son désir de partager la technique avec le monde rural. Il est écrit en page 6 du dossier complémentaire	Environnement	Dossier			
139		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Comment la construction de ces intermittentes de l'énergie contribue-t-elle au zéro artificialisation nette décrite dans le SRADDET ?	Economique	Politique énergétique			
140		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Le pétitionnaire n'offre aucune garantie sérieuse contre le bruit de voisinage si l'on en juge par les plaintes contre cette même société pour d'autres centrales (e.g. article du Bien Public du 05/01/2022).	Environnement	Dossier			
141		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Le pétitionnaire s'écarte des règles dictées par les services de la préfecture pour un rendu réaliste des photomontages (e.g. 60°, deux pages A3). La version papier est aussi illisible que la numérique. La présence de végétation verdoyante en plan intermédiaire sert à bien masquer la vue alors que quelques mètres plus loin il n'en sera rien !	Environnement	Dossier			
142		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Que donne la pollution lumineuse en vision de nuit avec les feux des mâts + nacelles ?	Environnement	Dossier			
143		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Que donne la pollution lumineuse en vision de nuit avec les feux des mâts + nacelles ?	Environnement	Dossier			
144		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Le rapport de la MRAe insiste sur une forte densité de projets éoliens dans le secteur alors que le pétitionnaire en donne une interprétation différente de type jeu de cache-cache. Habitant la même Communauté de communes, la densité spatiale sera bien réelle avec des hauteurs >180 m, en particulier pour l'enfermement de la Vallée de la Vingeanne sur plus de 60 km jusqu'à son embouchure. Cette densité contribue aux impacts négatifs forts sur les lieux de vie, la fréquentation touristique,	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
145		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Pour les scientifiques, 30 % de la réduction des GES seront apportés par la nature, le "produire local", et l'agriculture bio et raisonnée. Détruire et fragmenter les habitats reviennent bien à un impact négatif sur la biodiversité, alors que celle-ci est un auxiliaire incontournable pour la substitution des produits phytosanitaires de synthèse. A titre de démonstration, plus de la moitié de la ZIP est dans un "corridor écologique" déjà identifié (Vol. 5, RNT, p.28 pdf, oct. 2014). L'harmonisation avec le SCoT Val de Saône-Vingeanne (2019) est donc absente dans ce dossier d'enquête publique.	Environnement	Dossier			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
146		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Les arrêtés préfectoraux complémentaires de mise à l'arrêt des éoliennes, aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, s'enchaînent : e.g. Les portes du mistral (Sacquenay-Chazeuil), Langres sud (Val d'Esnois-Vaillant), Bretelle 3 (Poiseul-la-Grange). Cela montre bien que le protocole des études de biodiversité n'est pas adapté. Il est maintenant difficile pour les exploitants des centrales éoliennes de cacher indéfiniment la mortalité des espèces protégées, les oiseaux et les chiroptères pouvant être aussi suivis par GPS !	Economique	Politique énergétique			
147		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Pourquoi le pétitionnaire se met-il hors la loi en ne faisant pas de demande de dérogation de destruction d'espèces protégées ?	Environnement	Dossier			
148		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Le Milan royal, mentionné à plusieurs reprises dans le rapport de la MRAe, est emblématique.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
149		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Extrait préfectoral de Côte d'Or : "... le Milan royal est une espèce menacée de disparition classée « en danger » en région Bourgogne sur les listes rouges de l'UICN... le Milan royal bénéficie d'un Plan National d'Actions qui prévoit dans son action 4.4 d'améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens afin de réduire la mortalité."	Environnement	Nuisances			
150		R36	BALLIVET Danielle - 21310	Pour avoir participé au comptage des oiseaux en migrations avec des professionnels écologues et naturalistes dont la LPO, je peux affirmer que le protocole défini par Siteléco (nombre de jours et durée sur un spot) ne permet pas d'avoir une photographie représentative de la migration du Milan royal sur la ZIP d'Orain. Cette affirmation associée à la reconnaissance par Eole RES d'un corridor écologique principal dans lequel sont placées les 5 éoliennes O2, O3, O4, O5 et O6 (vol. 5, RNT, p.48 pdf, oct. 2014) montre bien les incohérences dans l'étude d'impact sur la biodiversité. D'ailleurs, je n'ai pas trouvé les coordonnées GPS des points d'observation de Siteléco.	Environnement	Dossier			
151	1	R37	DULERY Chantal	des industriels installent dans notre paysage des éléments incongrus, nuisibles à la biodiversité, et nuisibles bien sûr à l'équilibre de la vie de ses habitants. ,	Economique	Politique énergétique	1		
152		R37	DULERY Chantal	quand on constate qu'une demande d'autorisation environnementale ne produit même pas de carte	Environnement	Dossier			
153		R37	DULERY Chantal	De surcroît, quand on sait que de multiples scientifiques démontrent l'impuissance des éoliennes à résoudre la question de l'énergie	Economique	Rendement			
154		R37	DULERY Chantal	quand on sait que l'industriel pétitionnaire vient d'être racheté par un groupe Coréen, on peut se dire, sans exagération que la population, effectivement compte pour bien peu	Sociétal	Intérêts particuliers			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
155	1	R38	CHARBONNEAU Marc - 21610 Montigny-Mornay-sur-Vingeanne	La multiplication des projets de parc éolien sur un espace restreint va dénaturer totalement la qualité paysagère de notre région. Je m'interroge sur ce fait de concentration dans une région encore marqué par de fort attrait touristique	Environnement	Paysage	1		
156		R38	CHARBONNEAU Marc - 21610 Montigny-Mornay-sur-Vingeanne	L'incomplétude des études naturalistes témoignent d'une volonté marquée de nier la présence importante d'une biodiversité sur le territoire. Je dénonce des velléités d'implantation au mépris de la biodiversité, par des mesures dérogatoires.	Environnement	Dossier			
157	1	R39	CREVEUIL Nicole - 21510 ORAIN	En fait, on peut se demander à quoi servent ces enquêtes ? En effet, une grande majorité des habitants concernés pas ces machines se prononcent contre leur installation, et pourtant un avis favorable fut rendu précédemment.	Sociétal	Procédure	1		
158		R39	CREVEUIL Nicole - 21510 ORAIN	A croire que les promoteurs sont certains d'avoir le dernier mot. Au moyen de contrôles parcellaires, et incomplets, ils avancent des valeurs plus ou moins faussées quant aux impacts sur l'avifaune, et sur les gênes visuelles et auditives.	Environnement	Dossier			
159		R39	CREVEUIL Nicole - 21510 ORAIN	Le raccordement des machines au réseau passe par l'installation de 21 Km de lignes électriques coûteuses et bien gênantes visuellement.	Environnement	Dossier			
160		R39	CREVEUIL Nicole - 21510 ORAIN	Ces éoliennes ne sont rentables que par les taxes prélevées sur nos factures d'énergie qui de ce fait sont bien plus élevées qu'elles ne le devraient; ceci pour le bénéfice d'investisseurs souvent étrangers et de quelques propriétaires terriens.	Economique	Rendement			
161	1	R40	MONNAT VERONIQUE	Ces éoliennes en dehors de ne servir à rien vont gâcher le paysage	Environnement	Paysage	1		
162		R40	MONNAT VERONIQUE	et tuer les oiseaux le jour et les chauve souris la nuit (enfin s'il y a du vent)	Environnement	Nuisances			
163		R40	MONNAT VERONIQUE	Par ailleurs il est quand même anormal que l'état soit dans cette affaire juge et partie avec le recours administratif et le ministère de l'écologie qui se porte partie civile, on appelle cela un conflit d'intérêt si je ne m'abuse.	Sociétal	Procédure			
164	1	R41	PERLINSKI Stephane	quant on sait que chaque pylône nécessite 900 tonnes de béton enfoui dans nos sols. que deviendront ces engins lorsqu'ils ne fonctionneront plus.	Environnement	Dossier	1		
165		R41	PERLINSKI Stephane	les associations protectrices des animaux dénoncent la mort de centaines d'oiseaux migrateurs.	Environnement	Nuisances			
166		R41	PERLINSKI Stephane	quand nous regardons les éoliennes dénaturer nos forêts, nos prairies, nos paysages et nos villages..	Environnement	Paysage			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
167		R41	PERLINSKI Stephane	quand nous nous rendons compte en détaillant nos factures d'électricité que nous finançons ces projets ;	Economique	Politique énergétique			
168	1	R42	HENRY Lionel - 52190 Dardenay	J'habite le village voisin depuis Dardenay je vois les éoliennes de Sacquenay de esnoms de Selonhey et de Orceveau La nuit se sont 40 machines qui claie Je tiens à mon environnement de campagnard et je veux que l'on arrête se massacre des paysages Je ne suis pas contre les énergies renouvelables je suis contre le trop d'éoliennes elles poussent n'importe où	Environnement	Paysage	1		
169		R42	HENRY Lionel - 52190 Dardenay	Nous sommes tous en communauté de communes mais malgré tout ces décisions se prennent au niveau communale	Economique	Politique énergétique			
170	1	R43	GAYDE Lydie	Ce projet éolien est une injure crachée à la face de tous ces hommes de la terre qui se sont éreintés, pour assurer leur survie, à façonner et préserver ces paysages, et qui vont être dé-Naturés, suite à des décisions contre-Nature.	Environnement	Paysage	1		
171	1	R44	GAYDE Patrice	Il est fort dommageable que le MILAN ROYAL, magnifique RAPACE emblématique de la vallée de la Vingeanne	Environnement	Nuisances	1		
172		R44	GAYDE Patrice	puisse être victime d'autres rapaces que sont les promoteurs-menteurs, les propriétaires terriens-avides, les décideurs-sans scrupules	Sociétal	Intérêts particuliers			
173		R44	GAYDE Patrice	ce qui aura pour ultime conséquence, le saccage de la NATURE.	Environnement	Paysage			
174	1	R45	HERY YVES- 21310 CHAMPAGNE SUR VINGEANNE	Il est particulièrement « étonnant » que cette enquête publique se déroule immédiatement après les fêtes de fin d'année et sur une durée aussi courte pour digérer des documents par ailleurs difficile à lire ou à imprimer pour pouvoir correctement se les approprier depuis son domicile. La pandémie n'encourage pas les citoyens à se déplacer dans les mairies et les consulter en « présentiel »	Environnement	Dossier	1		
175		R45	HERY YVES- 21310 CHAMPAGNE SUR VINGEANNE	RES oublie de mentionner son rachat par un des plus importants conglomérats sud_x0002_coréen (Hanwha) alors que cette société était parfaitement au courant des tractations en cours lors de la rédaction de ce document. En effet, selon le site « Connaissances des énergies » daté du 10 août 2021, le conglomérat sud-coréen Hanwha a acheté les principales activités françaises du britannique RES, un spécialiste des énergies renouvelables, a annoncé ce dernier. La démonstration des capacités financières de RES telle que décrites dans le dossier précité n'est donc plus justifiée. Dans ces conditions, comment peut-elle affirmer sa capacité à assurer ses obligations à long terme ?	Environnement	Dossier			
176		R45	HERY YVES- 21310 CHAMPAGNE SUR VINGEANNE	dont les trois suivantes : Une étude engagée par l'association VdV auprès d'un bureau d'étude indépendant et d'un ornithologue ayant pignon sur rue en Bourgogne a conclut clairement à l'existence d'un couloir de migration du Milan royal dans l'axe Nord-Est Sud-Ouest. Lors d'observations faites en octobre 2020 en un point situé à Courchamp, à 5 km d'Orain mais dans l'axe de migration identifié, ce sont 490 Milans royaux qui ont été observés	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
177		R45	HERY YVES- 21310 CHAMPAGNE SUR VINGEANNE	Les photomontages ne permettent pas de restituer une vie réaliste du paysage car ne respectant pas les préconisations de la préfecture de la Côte d'Or	Environnement	Dossier			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
178	1	R46	SUGY Carole - 21610 ORAIN	Ces éoliennes n'apporteront que des nuisances : auditives, lumineuses, visuelles, et paysagères. Le patrimoine perdra au moins 30 % de sa valeur. Quel intérêt pour une région peu ventée, à part détruire la biodiversité (Chiroptères, Milans royaux..).	Environnement	Nuisances	1		
179		R46	SUGY Carole - 21610 ORAIN	D'ailleurs, le promoteur a-t-il fait une demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées ?	Environnement	Dossier			
180		R46	SUGY Carole - 21610 ORAIN	On nous parle d'écologie, mais qu'advient-il des tonnes de béton enfouies dans le sol ?	Environnement	Dossier			
181	1	R47	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	La Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Bourgogne-Franche-Comté (MRAE) a émis un avis sur ce parc d'Orain et cet avis fait notamment ressortir un territoire dense en projets éoliens	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO			
182	1	R48	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Il y a des changements à tenir compte qui n'existaient pas auparavant. Ferme d'Illy Habitée. Une parcelle de 7/8 hectares a été reboisée en acacias à proximité de l'éolienne 4. Cette dernière ne sera plus tant que ça éloignée de la forêt, au contraire, c'est la forêt qui se rapprochera d'elle. Donc un plus gros danger pour l'avifaune et les chiroptères.	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO	1		
183		R48	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	D'autres champs sont désormais cultivés en bio, les agriculteurs ont fait cet effort apparemment compliqué à appliquer, ils contribuent aussi par ce choix à la lutte pour la préservation de la planète, de son écosystème, des oiseaux, des insectes etc.. Nous aimerions savoir si l'implantation d'éoliennes dans ces champs devenus bio est vraiment compatible avec cette nouvelle forme de culture, n'y a-t-il pas là contradiction évidente ?	Environnement	Dossier			
184		R48	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Que sont devenus les angles de respiration promis au village d'Orain lors des précédentes enquêtes publiques ?	Environnement	Dossier			
185		R48	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	photomontages fournis par le promoteur : Ils minorent la présence des éoliennes dans le paysage et n'apportent rien de plus que lors de la première enquête publique	Environnement	Dossier			
186	1	R49	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Photomontages 1, 2, 3 et 4 depuis la route de la Romagne. L'angle est différent de celui des photos prises par Res, ils démontrent bien qu'Orain sera impacté. On a compris que le parc de Champlitte est indissociable de celui d'Orain bien que chacun est sur un département différent mais c'est le même promoteur.	Environnement	Dossier	1		
187	1	R50	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Photomontages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 depuis le haut de la côte du Gorgeot route de Montigny. Les parcs de Champlitte en arrière plan de celui d'Orain et le parc de Percey le Grand sur la gauche. Déjà à ce niveau, 25 éoliennes sur 5 kms de longueur au nord d'Orain. L'impact est plus visible que depuis le bas de la côte où sont prises les photos de Res.	Environnement	Dossier	1		
188	1	R51	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Photomontage 1 depuis le chemin des Herbues qui montre comment le parc de Percey le Grand, vu la grandeur de 207m des éoliennes, va impacter considérablement Orain. 2-Photo personnelle qui prouve que les éoliennes de Langres sont parfaitement visibles derrière le château d'Orain, il est à craindre que les autres parcs en Haute Marne le seront également puisqu'ils seront sur la même ligne verticale menant à celles de Langres. L'horizon sera un véritable sapin de Noël, des lumières rouges clignotantes à foison.	Environnement	Dossier	1		
189		R51	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Le schéma des parcs éoliens sur 15kms autour de Pouilly sur Vingeanne (21) présentant jusqu'à 107 éoliennes.	Environnement	Paysage			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
190	1	R51	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Photomontage 1 depuis le chemin des Herbues qui montre comment le parc de Percey le Grand, vu la grandeur de 207m des éoliennes, va impacter considérablement Orain.-Photo personnelle qui prouve que les éoliennes de Langres sont parfaitement visibles derrière le château d'Orain, il est à craindre que les autres parcs en Haute Marne le seront également puisqu'ils seront sur la même ligne verticale menant à celles de Langres. L'horizon sera un véritable sapin de Noël, des lumières rouges clignotantes à foison.	Environnement	Nuisances	1		
191	1	R52	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Atteinte à l'intégrité des habitants d'Orain par le bruit :Une telle présence de 25 éoliennes sur à peine 5 kms vont forcément être bruyantes, comment peut-on ignorer une telle flagrante ? Pour permettre l'implantation d'éoliennes en France, on a relevé le seuil de décibels, mais à quoi l'autorité a-t-elle pensé en faisant cela ? D'après certains, un bruit d'éolienne ne s'entend pas au pied de celle-ci mais bien plus loin.	Environnement	Nuisances	1		
192	1	R53	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Un couloir migratoire et des espèces menacés :	Environnement	Nuisances	1		
193	1	R54	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Les études sur la faune plutôt sommaire du promoteur sont plutôt sommaires ce qui ne reflète pas la réalité et minimisent beaucoup trop cette migration. Elles ne peuvent pas être suffisantes car ce n'est pas une observation d'une vingtaine de minutes par jour sur deux, trois jours qui vont suffire à comptabiliser les espèces migratoires ou sédentaires que ce soit les oiseaux ou les chiroptères. Il faut des journées complètes d'observation.	Environnement	Nuisances	1		
194	1	R55	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	quant à la mortalité importante des chauve-souris autour des parcs éoliens. Ce qui se produit là-bas sert d'exemple pour le reste de la France comme notre région. Il ne faut pas se voiler la face, c'est une véritable hécatombe des chiroptères qui va droit à la catastrophe écologique d'autant plus que l'éolien se multiplie en force partout sur le territoire. (Pièces jointes N°1 2 3 4	Environnement	Nuisances	1		
195	1	R56	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	Même si la Haute Marne n'est pas en région Bourgogne Franche Comté, la MRAE en a bien tenu compte, nous aussi car elle est limitrophe à notre village comme la Haute Saône.	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO	1		
196		R56	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	l'impact des éoliennes sur les Milans Royaux.C'est un fait avéré qu'il ne faut pas négliger...	Environnement	Nuisances			
197	1	R57	BARLOY Bruno et Marie-France - 21610 ORAIN	observation identique à R56			1		
198	1	R58	CORSI VIRGINIE - 21610 Pouilly sur Vingeanne	I faudrait peut être arrêter de mettre en place des projets éoliens dans le secteur. Il y a beaucoup d'éoliennes prévues autour notamment à Pouilly sur Vingeanne, St Seine Sur Vingeanne et il y en déjà beaucoup qui sont installées dans la zone.	Environnement	Paysage	1		
199		R58	CORSI VIRGINIE - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Hors, notre région est l'une des moins venteuses de France.	Economique	Rendement			
200		R58	CORSI VIRGINIE - 21610 Pouilly sur Vingeanne	De plus, ces éoliennes vont avoir un impact négatif énorme sur beaucoup de choses : la biodiversité, les chiroptères et les oiseaux.	Environnement	Nuisances			
201		R58	CORSI VIRGINIE - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Elles entraînent des pollutions visuelles et sonores et vont contribuer à la dégradation de notre vallée	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
202	1	R59	GAUDRY Samuel - 21610 Orain	Intermittence de la production	Economique	Rendement	1		
203		R59	GAUDRY Samuel - 21610 Orain	pollution beton de fotation	Environnement	Nuisances			
204		R59	GAUDRY Samuel - 21610 Orain	dégats sur l'avifaune , stress des bétails	Environnement	Nuisances			
205		R59	GAUDRY Samuel - 21610 Orain	pales non recyclables	Environnement	Nuisances			
206	1	R60	LEVEQUE Mathilde - 21610 Orain	Observations identiques à R59			1		
207	1	R61	ALLIA Georges - 21610 Orain	Il semble que les enquêtes publiques visent à rendre difficile une opposition au projet par ses habitants avec des délais courts et des études non-complètes prêtant à confusion autant par le format que par le fond. Ce n'est pas vraiment une façon acceptable d'amener un débat ou une décision en harmonie avec les habitants pour implanter des structures aussi imposantes	Sociétal	Procédure	1		
208		R61	ALLIA Georges - 21610 Orain	perturbation d'un couloir d'oiseaux migrateurs. Il y a donc là de vraies questionnements sur l'impact de ces structures qui sont abordées dans les rapports officiels sans grande qualité scientifique et avec pour but de mener à un résultat qui arrange la mise en place des éoliennes sans prendre au sérieux la biodiversité environnante et aux risques et désagréments qu'ils encourent à la faune, à la flore, et à la population.	Environnement	Nuisances			
209		R61	ALLIA Georges - 21610 Orain	ajout d'éoliennes semble être un projet démesuré par rapport à la taille de la commune, et sans vraie organisation ou pensée quant à leurs emplacements et leur productivité/utilité	Sociétal	Tissu social			
210	1	R62	PRUDENT Didier - 21310 Champagne sur vingeanne	Il y en déjà beaucoup qui sont installées dans notre région .	Environnement	Paysage	1		
211		R62	PRUDENT Didier - 21310 Champagne sur vingeanne	est l'une des moins venteuses de France	Economique	Rendement			
212		R62	PRUDENT Didier - 21310 Champagne sur vingeanne	De plus, ces éoliennes vont avoir un impact négatif énorme sur beaucoup de choses : la biodiversité, les chiroptères et les oiseaux. Elles entraînent des pollutions visuelles et sonores et vont contribuer à la dégradation de notre vallée	Environnement	Nuisances			
213	1	R63	MOREL Baptiste - 21610 Orain	projet éolien qui est loin d'être écologique, puisque il n'y a pas de solution pour le recyclage des pâles d'éoliennes (fibre de verre ou fibre de carbone) , vous pouvez constater les photos ci-jointes qui parlent d'elles même.De plus une nouvelle solution de production d'électricité durable et écologique (centrale à hydrogène) fait son apparition depuis peu ce qui rendra les éoliennes inutiles...	Economique	Politique énergétique	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
214		R63	MOREL Baptiste - 21610 Orain	tous ça pour que des promoteurs véreux s'en mette plein les poches... L'écologie n'est qu'une question de fric... Et le fric ne rendra pas la terre plus propre bien au contraire !!!	Sociétal	Intérêts particuliers			
215	1	R64	REED Kristy - 21610	Défaut de la part de l'Etat et de l'entreprise privée de communiquer ouvertement, clairement et de manière exhaustive auprès de l'ensemble de la population concernée dès le début du projet au sujet d'une stratégie globale de telles implantations dans la Vallée de la Vingeanne, compromettant et contournant ainsi le processus démocratique;	Economique	Politique énergétique	1		
216		R64	REED Kristy - 21610	Stratégies pour sursaturer la région en éoliennes en exploitant une zone dans laquelle 3 régions administratives se rejoignent géographiquement, gagnant ainsi l'avantage en traitant les projets au coup par coup ;	Environnement	Dossier			
217		R64	REED Kristy - 21610	L'étude menée par des acteurs extérieurs à la zone affectée susceptibles de bénéficier financièrement, politiquement ou autrement d'un rapport qui donne le feu vert à leurs activités est nécessairement erronée et biaisée ;Des études indépendantes montrent des contradictions importantes avec les données produites par l'entreprise, notamment concernant les oiseaux migrateurs dont certaines sont des espèces protégées ;	Environnement	Nuisances			
218		R64	REED Kristy - 21610	Séparation de l'énergie produite de la localité qui l'a produite entraînant inefficacité et gaspillage ;ontributions actuelles à la production nationale d'énergie par un champ de panneaux solaires qui fonctionne bien à Orain	Economique	Politique énergétique			
219	1	R65	PASCARD Claude-Yves - 21610 ORAIN	Encerclement du village par toutes ces éoliennes très hautes (parcs d'Orain, Champlitte, Percey le grand, Montigny et peut-être Saint-Maurice).	Environnement	Paysage	1		
220		R65	PASCARD Claude-Yves - 21610 ORAIN	Trop grande proximité avec le village, ce qui provoquera inévitablement des nuisances visuelles et sonores et des nuisances sur notre santé.	Environnement	Nuisances			
221		R65	PASCARD Claude-Yves - 21610 ORAIN	Bétonnage des sols, et incertitudes concernant le démantèlement.	Environnement	Dossier			
222		R65	PASCARD Claude-Yves - 21610 ORAIN	danger pour l'avifaune	Environnement	Nuisances			
223	1	R66	BUFFET CHRISTOPHE- 21610 ORAIN	migration des especes protegées	Environnement	Nuisances	1		
224		R66	BUFFET CHRISTOPHE- 21610 ORAIN	- protection des races et des chiroptères	Environnement	Nuisances			
225		R66	BUFFET CHRISTOPHE- 21610 ORAIN	- impacts du paysage	Environnement	Paysage			
226	1	R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	Les études réalisées par les promoteurs de ces machines au demeurant très polluantes (de l'extraction du minerai jusqu'après leur démantèlement) n'arrivent même pas à justifier toutes les conséquences désastreuses que ces engins vont générer.	Environnement	Dossier	1		
227		R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	le plus souvent à l'arrêt par manque de vent.	Economique	Rendement			
228		R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	installation anarchique, aucune règle n'est respectée (distance entre les fermes éoliennes...).A force d'implantation, les sols disponibles vont être saturés.	Economique	Politique énergétique			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
229		R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	Et que dire de l'atteinte irrémédiable portée au cadre de vie et aux paysages des zones rurales (destruction de forêts, pollution visuelle et sonore avec des risques sur la santé des humains vivant à proximité de ces sites). Pas un mot dans les études sur le risque sanitaire. Pourquoi n'y-a-t-il pas d'éoliennes vers les zones urbaines ?	Environnement	Nuisances			
230		R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	Quid de la destruction de la faune et de la flore, de la biodiversité, en bétonnant à tout va pour installer ces engins générateurs de lumières en permanence, de bruit tels que les infrasons qui perturbent la vie "sauvage" ?	Environnement	Nuisances			
231		R67	SUGY Jean-Charles - 21610 ORAIN	Rien sur les couloirs migratoires, pas un mot sur le Milan royal, ni sur les chauves-souris et tous les autres oiseaux migrateurs, ce qui prouve encore s'il le fallait que les études ont été bâclées, d'où pas de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées.	Environnement	Nuisances			
232	1	R68	CORSI SABINE	il y a déjà trop d'éoliennes dans le secteur et leur intérêt écologique est plus que limité ! On va mettre des tonnes de béton dans le sol, détruire la faune et la flore, polluer la vie des habitants	Environnement	Dossier	1		
233	1	R69	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Long exposé sur Engagement et responsabilité de la DREAL dans l'application du Code de l'environnement	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
234	1	R70	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Renforcement du Suivi environnemental La MRAe recommande un renforcement du suivi environnemental pour l'avifaune et les chiroptères	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
235	1	R71	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Long exposé sur Destruction d'habitats naturels et artificialisation	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
236	1	R72	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Milan royal en migration (postnuptiale) : réévaluation enjeux, impacts Le Milan royal (Milvus milvus) est une espèce menacée d'extinction, protégée réglementairement en France et en Europe, qui n'existe qu'en Europe.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
237	1	R73	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Chiroptères Réévaluation des impacts 20 espèces de chiroptères ont été contactées sur le site d'implantation du projet d'Orain, ce qui est une "diversité chiroptérologique remarquable" (Avis Autorité environnementale 2016, p 4). La MRAe (avis oct. 2021)	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
238	1	R74	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Impacts cumulatifs - Avifaune en migration Les obligations réglementaires (Code de l'environnement Art. R122-5 § II 5° e) imposent de prendre en compte les impacts cumulés avec les autres projets soumis à étude d'impact.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
239	1	R75	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Dérogation espèces protégées (CE L411 -2) Le projet éolien d'Orain se heurte aux interdictions énoncées à l'Art. L411-1 du code de l'environnement pour la destruction, la perturbation intentionnelle et la perte d'habitats concernant de nombreuses espèces d'oiseaux	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
240	1	R76	CHABEUF Jean-louis - 21310 DAMPIERRE-ET-FLÉE (021)	Paysages sacrifiés par des machines géantes de 200 m de hauteur visibles à des dizaines de km avec des feux à éclats de jour et de nuit absolument insupportables.	Environnement	Paysage	1		
241		R76	CHABEUF Jean-louis - 21310 DAMPIERRE-ET-FLÉE (021)	Le serpent de mer revient... Quels avantages pour les habitants d'Orain ? absolument aucun ! Par contre, nous subissons de plein fouet une baisse de la valeur du foncier (comme la justice l'a reconnue elle même et d'évidence parce qu'avoir l'équivalent de 6 tours Montparnasse dans le paysage, ça ne donne envie à personne).	Environnement	Patrimoine			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
242		R76	CHABEUF Jean-louis - 21310 DAMPIERRE-ET-FLÉE (021)	Eoliennes de fabrication étrangère alors que nous pourrions les construire en France avec les millions de chômeurs que nous avons. Où est la conquête industrielle promise par nos dirigeants?	Economique	Politique énergétique			
243		R76	CHABEUF Jean-louis - 21310 DAMPIERRE-ET-FLÉE (021)	-Le tarif de l'électricité explose avec des parcs éoliens qui sont dans des régions sans vent et et qui ont une productivité très faible face à des investissements très lourds.	Economique	Politique énergétique			
244		R76	CHABEUF Jean-louis - 21310 DAMPIERRE-ET-FLÉE (021)	Aucune consultation des populations concernées par les élus locaux pour connaître le nombre de partisans ou d'opposants à ces projets dont l'impact sur leur environnement et leur qualité de vie est très important. C'est ça la démocratie messieurs les élus???	Sociétal	Information			
245	1	R77	PASCARD Nicolas	attristé par le nouveau visage que va prendre ce territoire.130 éoliennes dans un rayon de 15km ! Les plus proches à moins d'1km du village !il ne s'agit plus là d'une ligne clignotante à l'horizon mais d'une véritable forêt de mâts.	Environnement	Paysage	1		
246		R77	PASCARD Nicolas	Comment croire que cela n'affectera pas la qualité de vie et la santé des habitants? La biodiversité ? La valeur du patrimoine immobilier ?	Environnement	Nuisances			
247		R77	PASCARD Nicolas	l'installation sont très polluantes, le recyclage inexistant, pour une production très intermittente surtout dans notre région.	Economique	Rendement			
248	1	R78	GUENE Charles - 52190 Le Montsaigeonnais	Cette commune est limitrophe du département de la Haute-Marne. Je regrette, une nouvelle fois, l'absence totale de coordination entre les deux départements. Nous menons, depuis plusieurs mois, un véritable travail de fonds sur le sujet éolien avec les services de la préfecture de la Haute-Marne, qui a conduit d'ailleurs à un avis négatif pour l'implantation d'un parc éolien à 10 km de la commune d'Orain.Au cœur de ce secteur, se situe le site pittoresque classé de Montsaigeon qui est de plus une « petite cité de caractère » ainsi que le point de vue de l'église d'Aubigny, qui seront inévitablement impactés par ce projet. Il y a en effet d'autres projets éoliens sur le secteur qui vont amener à une saturation visuelle de la vallée de la Vingeanne, en bordant sur plusieurs kilomètres la totalité de la « cuvette » de la Vingeanne. J'ajoute également que ce projet va également impacter les capacités de branchement sur le réseau de notre département, qui souhaite privilégier le photovoltaïque, qui ne nuit pas aux paysages et aux exploitations agricoles lorsqu'il est correctement implanté.	Sociétal	Procédure	1		
249	1	R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	aucun respect de la faune sauvage présente sur le territoire , plusieurs espèces menacées ont élus domicile sur notre territoire mais la société RES s'acharne tout de même sur notre belle vallée de la vingeanne à vouloir y implanter des dizaines d'éoliennes	Environnement	Nuisances	1		
250		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	la flore plusieurs plantes sauvages sont menacées par tout ces travaux que vont nécessiter ces éoliennes	Environnement	Nuisances			
251		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	-les forêts : arrêtons les déforestations massives au profit de ces dames de fer horrible	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
252		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	la distance entre les parcs éoliens n'est pas du tout respectée pourquoi la société RES passerait au dessus des lois ? Je vous rappelle que le parc de Sacquenay est présent non loin de la (visible à des kilomètres) plusieurs projets éoliens sont en cours par cette même société : val de vingeanne (aberration écologique) Champlitte, percey le grand, 14 projets éoliens sont en cours!!!!!!! ... Pourquoi cette société s'acharne t elle sur notre territoire?	Environnement	Dossier			
253		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	les nuisances engendrées par ces dames de fer, il n'y a qu'à lire plusieurs témoignages d'habitants tous les jours des habitants témoignent de la gêne sonore, bien évidemment gêne visuelle (c'est moche) mais aussi tous ces feux clignotants !	Environnement	Nuisances			
254		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	on ne parle plus du recyclage puisque à l'heure actuelle, les pales d'éolienne sont enterrées puisqu'aucune autre solution existe = désastre écologique!	Environnement	Dossier			
255		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	quant on la question financière : cette société RES a été rachetée par un groupe coréens en août 2021, il serait peut être judicieux de voir comment cela va évoluer	Sociétal	Intérêts particuliers			
256		R79	BARTHELEMY Laura - 21610 Montigny sur vingeanne	enquête publique : « seule procédure de participation qui permette au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant » Lors de l'enquête publique du val de vingeanne il est stipuler que seule 10% avait répondu (92% défavorable) et donc que le « projet s'inscrit dans une indifférence générale » alors il serait peut être important de noter que les projets éoliens concernent majoritairement des zones rurales ou l'accès à l'information peut être difficile notamment par la population vieillissante. N Est ce pas là une façon de pouvoir implanter leur business sans avoir sans trop de résistance?	Sociétal	Procédure			
257	1	R80	PERROT Romain - 75006 PARIS 06	Le projet a d'ores et déjà retoqué par le Tribunal Administratif de Dijon en première instance, une juridiction proche du terrain et de ses habitants !!C'est une honte de poursuivre ce projet d'implantations.	Sociétal	Procédure	1		
258	1	R81	SIROT DROIT Aurélie - 21260 SACQUENAY	trop de nuisances lumineuses	Environnement	Nuisances	1		
259		R81	SIROT DROIT Aurélie - 21260 SACQUENAY	encercllement du village concentration d'éoliennes	Environnement	Paysage			
260	1	R82	CLERC Irène - 52190 DOMMARIEN	Les éoliennes ont un grand nombre d'impacts négatifs sur la biodiversité, les paysages . . .	Environnement	Paysage	1		
261		R82	CLERC Irène - 52190 DOMMARIEN	Pourquoi l'éolien est-il géré par des sociétés privées (qui changent sans cesse) et non par l'état ?	Economique	Politique énergétique			
262		R82	CLERC Irène - 52190 DOMMARIEN	C'est encore une affaire financière ou les lobbye s'enrichissent.	Sociétal	Intérêts particuliers			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
263	1	R83	TURPIN Martine - 21260 SACQUENAY	Concentration insupportable d'éoliennes sur nos territoires, encerclement de nos villages ,,	Environnement	Paysage	1		
264		R83	TURPIN Martine - 21260 SACQUENAY	non respect des couloirs migratoires	Environnement	Nuisances			
265		R83	TURPIN Martine - 21260 SACQUENAY	nuisances visuelles	Environnement	Nuisances			
266		R83	TURPIN Martine - 21260 SACQUENAY	et manque de considération dû aux habitants du village d'Orain et des villages environnants.	Sociétal	Tissu social			
267	1	R84	JOELLE Andre - 21 610 ORAIN	comment sont nommés le Président de la commission d' enquête publique et ses suppléants ?Est ce la société RES qui les nomme ?Car pour moi ce ne sont pas des personnes neutres. Les décisions d' implanter des parcs éoliens sont décidées bien en amont.Lorsque l'on nous demande de participer à l' enquête publique, les dés sont déjà jetés.	Sociétal	Procédure	1		
268	1	R85	LANDROT Louis - 58170 LUZY	Vice président du CRECEP : Engagement et responsabilité de la DREAL dans l'instruction du projet éolien d'Orain ABSENCE DE DEMANDE DE DEROGATION ESPECES PROTEGEES Le projet comporte des risques d'impact FORTS sur de nombreuses espèces protégées (notamment Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelles, Milan royal, ...), interdits au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement ; or le DDAE ne comporte pas de demande de dérogation espèces protégées, qui est pourtant imposée par l'article L411-2 du code de l'environnement .	Environnement	Nuisances	1		
269		R85	LANDROT Louis - 58170 LUZY	ABSENCE DE RENFORCEMENT du SUIVI ENVIRONNEMENTAL L'exemple du parc de Chazeuil-Sacquenay (Côte d'Or, à une dizaine de km au sud-ouest d'Orain) est représentatif des graves dérives d'un suivi minimaliste. Le suivi de mortalité (années 2019, 2020) a permis de constater que ce parc éolien a détruit un très grand nombre de chauves-souris protégées (nombre estimé le plus probable: 250 individus en 18 mois, de mai 2019 à octobre 2020), avec un impact fort sur les populations de Noctule commune, Noctule de Leisler et plusieurs espèces de Pipistrelles, espèces protégées menacées ou quasi-menacées d'extinction.Le Préfet sur avis de la DREAL s'est contenté de produire le 06/09/2021 (soit 28 mois après les premières mortalités constatées) un AP de prescriptions complémentaires fondamentalement illégal car il ne prend pas en compte les obligations des articles L411-1 (interdiction de destruction des espèces protégées) et L411-2 (obligation de dérogation espèces protégées) du code de l'environnement .Pour permettre d'éviter les graves dérives constatées sur le parc éolien de Chazeuil-Sacquenay, le renforcement du suivi environnemental du parc éolien d'Orain (recommandé par la MRAe) est INDISPENSABLE.	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
270		R85	LANDROT Louis - 58170 LUZY	Il apparaît impératif que la commission d'enquête interroge les services de la DREAL sur ces deux graves manques dans le DDAE du projet éolien d'Orain, leur demande de fournir tous les avis, comptes rendus de réunion, demandes complémentaires qu'ils ont émis et tous documents qu'ils ont reçus du pétitionnaire durant l'instruction de ce projet concernant la biodiversité et informe le public de leur réponse.	Sociétal	Procédure			
271	1	R86	ANONYME	C'est une région où il n'y a pas assez de vent	Economique	Rendement	1		
272		R86	ANONYME	C'est sur le passage d'oiseaux (milans) protégés	Environnement	Nuisances			
273		R86	ANONYME	C'est néfaste pour les habitants du village qui voient leur bien déprécié	Economique	Immobilier			
274		R86	ANONYME	Écologiquement ce sont des tonnes de béton enfouies que l'on ne pourra jamais retirer	Environnement	Nuisances			
275	1	R87	SABIN Marjorie - 21260 Sacquenay	Il a été démontré par la société Biotopie que le parc éolien d'Orain est situé sur le même axe de migration que celui des Sources du Mistral, et important couloir migratoire traverse la vallée de la vingeanne. En 2020, 369 Milans Royaux ont été observés en migration active ou en halte sur l'aire d'étude approchée. L'espèce étant protégée par le code environnemental	Environnement	Nuisances	1		
276		R87	SABIN Marjorie - 21260 Sacquenay	Le tribunal Administratif de Dijon avait refusé l'installation de ce parc alors qu'il a toute compétence pour le faire. Les enjeux financiers sont ils si importants qu'ils ont le droit de remettre en question la préservation d'une espèce protégée ?	Sociétal	Procédure			
277		R87	SABIN Marjorie - 21260 Sacquenay	Les impacts de l'ensemble des parcs d'Orain et de Champlitte est dramatique pour notre paysage, la biodiversité. Ils entraînent des nuisances importantes (sonores, pollution lumineuse ...) sur la vie des habitants.	Environnement	Nuisances			
278	1	R88	DESPINE Francois - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Je suis contre cette pseudo écologie	Economique	Politique énergétique	1		
279	1	R89	BIOT Fabrice - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Bonjour Je suis contre cette aberration	Economique	Politique énergétique	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
280	1	R90	BERTRAND Francine - 21610 Orain	Pour toutes les raisons déjà présentées dans les observations précédentes, je ne pense pas nécessaire d'agrandir ce champ éolien.	Economique	Politique énergétique	1		
281	1	R91	CHANEZ Marie-Christine - 25870 VIEILLEY	<p>Présidente de la CRECEP :L'atteinte à un environnement naturel de grande qualité et au cadre de vie des habitants des communes concernées et voisines, déjà menacées par d'autres projets dont l'impact cumulé n'a pas été suffisamment étudié.</p> <p>-L'atteinte à la grande diversité des milieux naturels en présence, avec notamment des enjeux importants concernant la faune volante (avifaune, chiroptères).</p> <p>Or, la Cour administrative d'appel de Lyon, dans son arrêt du 17 juin 2021, a jugé que l'avis de l'Autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté n'avait pas été rendu conformément à l'exigence d'indépendance prévue par la loi.</p> <p>Dans son nouvel avis, rendu le 29 octobre 2021, la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) formule des recommandations importantes qui ne peuvent être que prises en compte par votre commission et par les services de l'Etat en charge de l'instruction et de l'autorisation. Le promoteur, qui a fourni quelques données complémentaires par rapport à son étude d'impact initiale, n'a répondu que très sommairement aux remarques de la MRAE.</p> <p>En raison de ses insuffisances, le contenu du projet soumis à enquête publique, suite à l'avis de la MRAE ne peut être, en l'état, validé ni par votre commission ni par le préfet.</p>	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO	1		
282		R91	CHANEZ Marie-Christine - 25870 VIEILLEY	Le Milan royal Il s'agit d'une espèce menacée d'extinction, qui n'existe qu'en Europe, protégée réglementairement en France et en Europe. Cet oiseau fait l'objet d'un "Plan National d'Actions" qui précise que "la France constitue le principal couloir de migration de l'espèce", "la France a une responsabilité majeure pour la conservation du Milan royal dans le monde". Les études sur le site du projet éolien d' Orain réalisées dans le cadre de l'étude d'impact et de ses compléments n'ont permis d'observer aucun Milan royal en migration postnuptiale (automne) sur le site.	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO			
283		R91	CHANEZ Marie-Christine - 25870 VIEILLEY	Les Chiroptères, Comme pour le Milan royal, une procédure de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement est obligatoire et doit être imposée par les services de l'Etat. Le dossier de demande d'autorisation environnementale ne comportant pas de demande de dérogation, aucune dérogation ne peut être accordée. Le projet ne peut donc être ni autorisé, ni construit, ni exploité.	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO			
284		R91	CHANEZ Marie-Christine - 25870 VIEILLEY	<p>"Le parc d'Orain étant situé à proximité de nombreux parcs éoliens existants ou en projet, le dossier nécessite d'être mis à jour pour intégrer l'ensemble de ces parcs, y compris de la région voisine, et analyser les impacts cumulés sur le paysage, la biodiversité, les nuisances et le cadre de vie. [...]" La MRAE recommande principalement de "compléter l'analyse des effets cumulés par la prise en compte d'un contexte éolien mis à jour pour l'analyse paysagère et de la biodiversité ;"</p> <p>Dans son mémoire en réponse (page 9) le pétitionnaire oppose une fin de non-recevoir aux recommandations de la MRAE, en exposant qu'en matière d'impacts cumulés sur la biodiversité tout a été dit en ajoutant dossier initial (2014) et dossier complémentaire (2015), et qu'il n'y a donc rien à ajouter. Le dossier de demande d'autorisation environnementale est donc gravement déficient dans l'évaluation des impacts cumulés, notamment pour les espèces protégées migratrices sur le site : Noctule commune, Noctule de Leisler, Milan royal</p>	Environnement	Avis MRAE-Réponse du MO			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
285	1	R92	ANONYME	Cette agrandissement est inutile écologiquement et juste utile financièrement pour certains	Economique	Politique énergétique	1		
286	1	R93	BAULARD Nicolas ORAIN	Trop de projets dans le secteur (Champitte Percey etc ..)	Environnement	Paysage	1		
287				-Impact sur l'environnement.	Environnement	Nuisances			
288		R93	BAULARD Nicolas ORAIN	-nuisance sonore et visuel.	Environnement	Nuisances			
289		R93	BAULARD Nicolas ORAIN	-santé.	Environnement	Nuisances			
290		R93	BAULARD Nicolas ORAIN	-massacre de terre agricole.	Environnement	Nuisances			
291		R93	BAULARD Nicolas ORAIN	-Et dégradation de l'ambiance au seins du village, cela deviens de plus en plus pénible a supporter.	Sociétal	Tissu social			
292	1	R94	GOUDIER Raphael - 21610 Montigny/sur/Vingeanne	Saturation du paysage au vu du nombre de parcs	Environnement	Paysage	1		
293		R94	GOUDIER Raphael - 21610 Montigny/sur/Vingeanne	Faibles revenus pour les communes , par rapport à ce qui avait été promis	Economique	Politique énergétique			
294		R94	GOUDIER Raphael - 21610 Montigny/sur/Vingeanne	Danger pour les espèces migratoires , comme le milan royal , personnellement observées dans le secteur d'Orain	Environnement	Nuisances			
295	1	R95	ANTIER Jean Michel - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Les éoliennes vont contribuer à dégrader notre belle vallée et le plus important	Environnement	Paysage	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
296		R95	ANTIER Jean Michel - 21610 Pouilly sur Vingeanne	elles vont contribuer à mettre en danger des espèces rares et protégées notamment les nombreux chiroptères, les chouettes qui vivent ici et les oiseaux migrateurs qui transitent que sont les milans royaux.	Environnement	Nuisances			
297		R95	ANTIER Jean Michel - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Ces éoliennes sont source de pollution visuelle, sonore. De plus, cette enquête publique me paraît un peu courte pour permettre aux habitants du territoire de pouvoir largement s'exprimer.	Environnement	Nuisances			
298		R95	ANTIER Jean Michel - 21610 Pouilly sur Vingeanne	Pour finir, il me paraît évident que la somme des inconvénients engendrée par ces éoliennes dépassent largement leurs intérêts.	Economique	Politique énergétique			
299	1	R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Sur les capacités financières, il n'est pas fait mention que la société RES France qui avait déposé ce projet, a été racheté par une société Sud Corréenne. Que savons-nous des capacités financières de cet acquéreur ? Visiblement RES France n'avait pas les capacités financières suffisante puisqu'avant même la construction, elle a déjà revendu ce projet mais qu'en est-il de cette société ? Qu'en sera-t-il au moment de la déconstruction du parc sera à l'ordre du jour	Environnement	Dossier	1		
300		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Sur les problèmes environnementaux, il est nécessaire de rappeler qu'environ 100 éoliennes sont construites ou en projet en cours sur un rayon de 15 kilomètres autour de Saint-Seine sur Vingeanne. C'est un encerclement intolérable avec des outils industriels de 180 m à plus de 200 m de haut.	Environnement	Paysage			
301		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Bien évidemment, à cela s'ajoute le bruit audible et les infrasons inaudibles mais pouvant provoquer chez le humains comme chez les animaux des maladies regroupées sous le vocable du syndrome éolien de plus en plus décrit et suivi par des médecins dans le monde entier. Il faut également parler de la pollution lumineuse nocturne car des éoliennes de plus de 150 m de haut nécessite un double éclairage. 100 éoliennes cela fait 200 lumières qui clignote toutes les nuits. Et de jour, il y a également les effets stroboscopiques des pales.	Environnement	Nuisances			
302		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	De plus, le parc d'éoliennes des Trois Provinces (Champlitte) est situé à moins de 500 m de celui d'Orain également suivi par RES, comment se fait-il que l'on autorise un tel découpage et que cela ne soit pas une seule et même étude	Environnement	Dossier			
303		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Autre point terriblement impactant par ce projet est la destruction d'espèces protégées. Il est affligeant de constater que l'étude d'impact sur ce sujet a été réalisé par des cabinets inféodés à l'industrie éolienne dont nous pouvons réellement nous interroger sur leur compétence. J'or aucune demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées n'a été déposé auprès du préfet. Comment se fait-il que la DREAL qui a connaissance de cette étude n'ait rien transmis à la MRAE ?	Environnement	Nuisances			
304		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	il est nécessaire de faire des socles en béton de plus de 450 m3 donc 1.125 tonnes. Pour l'ensemble du parc, c'est près de 20.000 tonnes de béton qui seront enfouis à jamais dans nos sols avec tous les risques de perturbations des réseaux hydrauliques souterrains.	Environnement	Nuisances			
305		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Les éoliennes 1, 3, 5 et 6 seront construites sur des parcelles de terre agricole qui sont passées en 2021 en culture bio comment se fait-il que la société RES ne s'en préoccupe pas dans sa réponse. Également, l'éolienne 4 est située à moins de 90 m de la lisière de la forêt puisqu'une parcelle à été plantée en acacias	Environnement	Dossier			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
306		R96	de SAINT-SEINE François - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Tout cela pour mettre en place des outils industriels produisant de l'électricité que pendant au mieux 24 % du temps ! Il n'est pas nécessaire de rappeler que la Bourgogne-Franche-Comté est la région la moins ventée de France.	Economique	Rendement			
307	1	R97	MICHE Nathalie- 21610 ORAIN	migration des espèces protégées - protection des rapaces et des chiroptères	Environnement	Nuisances	1		
308		R97	MICHE Nathalie- 21610 ORAIN	impacts du paysage	Environnement	Paysage			
309	1	R98	LAIDET Gérard- 21260 SACQUENAY	Je suis favorable à la diversité énergétique mais contre l'implantation des éoliennes à tout va dans certains coins de la région, çà frise l'over dose. Les cantons d'Is sur tille, Selongey, Mirebeau, Champlitte n'ont pas vocation à fournir la région.	Environnement	Paysage	1		
310	1	R99	de BROISSIA Michel - 21310 Champagne sur Vingeanne	Hautement variable, c'est une énergie sur laquelle on ne peut pas compter. Cette variabilité s'étend à la France entière et, d'ailleurs aussi, à l'Europe entière. Elle ne peut subsister qu'avec l'accompagnement de sources d'énergie pilotables (nucléaire et/ou gaz).Et nécessitant des éoliennes de très grande hauteur pour compenser les vents faibles soufflant sur notre région. C'est ainsi que je me suis rendu compte que le parc éolien de Saint-Seine L'Abbaye fonctionnait mal	Economique	Rendement	1		
311		R99	de BROISSIA Michel - 21310 Champagne sur Vingeanne	de détruire une biodiversité d'une grande richesse, ☹ de bouleverser la vie des habitants, ☹ de faire fuir la population et de diminuer l'attractivité de la Vallée de la Vingeann	Environnement	Nuisances			
312	1	R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Document 1 Long exposé sur : la météo Faible zone ventée	Economique	Rendement	1		
313		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Document 2 Long de 24 pages resumées sur : Les conditions de l'enquête publique de janvier 2022 _	Sociétal	Procédure			
314		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Le contexte local d'Orain	Sociétal	Tissu social			
315		R100	vav Association pour la Defense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Le tribunal administratif de Dijon	Sociétal	Procédure			
316		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Le diagnostic écologique et l'atteinte à la biodiversité : Engagement et responsabilité de la DREAL, Observations à propos de la biodiversité, SRADDET BFC et SCoT du PETR Plaine de Saône-Vingeanne	Environnement	Dossier			
317		R100	vav Association pour la Defense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Des éoliennes mal positionnées sur un foncier dont la destination a évolué	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
318		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Un découpage artificiel des parcs éoliens (Parc de Champlitte Trois Provinces et parc d'Orain)	Economique	Politique énergétique			
319		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	La lutte contre le réchauffement climatique	Economique	Politique énergétique			
320		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	L'analyse paysagère : Le SCoT du PETR Plaine de Saône - Vingeanne, Les photomontages complémentaires de RES	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
321		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Le potentiel éolien	Economique	Rendement			
322		R100	VdV Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la vallée de la Vingeanne - 21310 Champagne sur Vingeanne	Garanties financières et le changement d'actionnaire de RES	Environnement	Dossier			
323	1	R101	VERNOINE Andrew - 21610 ORAIN	impact sur la Biodiversité, des espèces PROTÉGÉES en Danger !	Environnement	Nuisances	1		
324		R101	VERNOINE Andrew - 21610 ORAIN	_ nuisances Sonore, Visuelle de jour comme de nuit	Environnement	Nuisances			
325		R101	VERNOINE Andrew - 21610 ORAIN	_ Dégradation de nos terres agricoles et de notre belle campagne	Environnement	Nuisances			
326		R101	VERNOINE Andrew - 21610 ORAIN	_ parc photovoltaïque déjà existant	Economique	Politique énergétique			
327		R102	ENGELS Laurine - 21610 ORAIN	D° observation R101	Environnement	Nuisances	1		
328		R102	ENGELS Laurine - 21610 ORAIN	D° observation R101	Economique	Politique énergétique			
329	1	R103	GOUDIERLaurent	De la même façon que pour le parc éolien Val de Vingeanne Est, cette enquête publique est à nouveau liée à une large insuffisance de l'étude d'impact. Par son désintérêt et son insensibilité à ces thématiques à enjeux (biodiversité, protection des espèces, nuisances et cadre de vie, impacts cumulés des parcs éoliens), la société RES démontre parfaitement son unique objectif de gagner « du fric » ; celui d'ailleurs du citoyen français au travers de colossales aides apportées par l'Etat.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
330		R103	GOUDIERLaurent	Le parc éolien d'ORAIN se trouve dans le couloir de migration des milans royaux. Or, l'étude de RES ne corrobore pas celle réalisée à la demande de l'association VDV par des experts indépendants, totalement transparents et neutres.	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
331		R103	GOUDIER Laurent	Effets très négatifs de l'éolien sur la biodiversité, mais également sur le cadre de vie de la population environnante. Nuisances faussement et injustement écartées. Aspect humain oublié.	Environnement	Nuisances			
332		R103	GOUDIER Laurent	Une centaine d'éoliennes en étude et prévues dans un faible périmètre qui occasionnent des impacts cumulés forts et insupportables pour les populations rurales locales.	Environnement	Nuisances			
333		R103	GOUDIER Laurent	17 hectares de photovoltaïque, 6 éoliennes, la commune d'ORAIN cherche certainement une distinction pour son engagement dans l'énergie verte...	Economique	Politique énergétique			
334	1	R104	GOUDIER MURIELLE - 21610 MORNAY	Avez-vous sérieusement mesurer les risques, l'impact environnemental, l'impact des forts effets cumulés, l'aspect humain, l'impact sur la santé et les coûts ou répondez-vous à d'absurdes consignes européennes ?	Environnement	Nuisances	1		
335		R104	GOUDIER MURIELLE - 21610 MORNAY	Quelle légitimité ont ces enquêtes publiques si elles ne traduisent pas l'avis des participants mais transforment le silence des non-participants en avis favorable !	Sociétal	Procédure			
336	1	R105	GRELLARD Sylvie	pollution visuelle, lumineuse et sonore que cela aura sur les habitants et l'environnement sans oublier les nuisances dues aux vibrations.	Environnement	Nuisances	1		
337				Le champ éolien prévu est trop important pour la commune, d'autant que celle-ci accueille déjà une centrale photovoltaïque de bonne dimension. Le village se retrouverait complètement encerclé, ce qui aura un impact très négatif sur la qualité de vie des habitants.					
338		R105	GRELLARD Sylvie	D'un point de vue écologique, ce sont des volumes importants de bétons qui resteront dans le sol, soit une dégradation définitive de ces terres agricoles et la détérioration des terres alentours. Les éoliennes sont polluantes à produire, à mettre en place et ne se recyclent pas !	Environnement	Nuisances			
339		R105	GRELLARD Sylvie	De plus de nombreuses espèces animales seront impactées par la présence de ces éoliennes, en particulier le milan royal car l'implantation est prévue sur son couloir migratoire.	Environnement	Nuisances			
340		R105	GRELLARD Sylvie	Pourquoi vouloir à toute force implanter encore et encore des éoliennes dont les capacités de productions sont très aléatoires	Economique	Rendement			
341		R105	GRELLARD Sylvie	Les habitants n'ont-ils pas leur mot à dire ? Ne peuvent-ils pas être écoutés et entendus ? Les sociétés et leurs dirigeants sont-ils à ce point occupé à se remplir les poches au détriment de toute autre considération ?	Sociétal	Procédure			
342	1	R106	ANONYME	Contre le projet éolien d'ORAIN	Environnement	Nuisances	1		
343	1	R107	de BROISSIA Cécile - 21310 Champagne sur Vingeanne	ce projet va totalement dénaturer ce secteur de la Vallée de la Vingeanne pour des avantages qui restent hypothétiques.	Environnement	Paysage	1		
344		R107	de BROISSIA Cécile - 21310 Champagne sur Vingeanne	Le manque de disponibilité en tout temps de l'électricité produite par les éoliennes apparaît comme rédhibitoire.	Economique	Rendement			
345		R107	de BROISSIA Cécile - 21310 Champagne sur Vingeanne	Ce sont pourtant la destruction de milliers d'oiseau, chaque année, que provoquent les éoliennes distribuées aujourd'hui sur notre territoire.	Environnement	Nuisances			

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
346	1	R108	SIMON Bernard - 21610 MONTIGNY SUR VINGEANNE	Je vous demande que cette enquête ne soit pas être bâclée comme la précédente dont le rapport final était une validation sans réserve du projet de RES avec « quelques morceaux choisis » comme l'ignorance du parc voisin de Champlitte qui jouxte celui d'ORAIN au prétexte de ne pas être alors dans la même région alors qu'il est à moins d'un km de celui d'ORAIN. Il ne serait pas bon pour la démocratie locale qu'elle reproduise le même ressenti.	Environnement	Dossier	1		
347		R108	SIMON Bernard - 21610 MONTIGNY SUR VINGEANNE	J'espère votre totale objectivité dans cette nouvelle phase du dossier en suivant l'exemple donné par la MRAe dans son avis récent, bien loin de celui de l'autorité environnementale dont l'indépendance a été mise à mal en son temps.	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
348		R108	SIMON Bernard - 21610 MONTIGNY SUR VINGEANNE	Qui viendra vivre dans un village « EOLIEN » et "PHOTOLTAIQUE" (la vue sur 90 EOLIENNES dans un rayon de moins de 10 Km) ou on a sacrifié les habitants "peu nombreux" à la sacro transition énergétique	Environnement	Paysage			
349	1	R109	ANONYME	contre les éoliennes pour les raisons suivantes : - pollution visuelle et sonore - destruction des paysages - danger pour la santé des habitants - danger pour la faune et la biodiversité	Environnement	Nuisances	1		
350	1	R110	QUENOT Carole - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne	long exposé sur l'avis de la MRAe et réponse du MO : effets cumulés des parcs voisins	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
351		R110	QUENOT Carole - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne	détail des activités des entreprises locales	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
352		R110	QUENOT Carole - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne	démentèlement	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
353	1	R111	QUARREY LAURIC - 21610 ORAIN	j'ai observé une dizaine de milans royaux au printemps dernier qui évoluaient à différentes altitudes au dessus d'orain.	Environnement	Nuisances	1		
354		R111	QUARREY LAURIC - 21610 ORAIN	- destruction du paysage	Environnement	Paysage			
355		R111	QUARREY LAURIC - 21610 ORAIN	production aléatoire	Economique	Rendement			
356		R111	QUARREY LAURIC - 21610 ORAIN	- éolienne 4 située dans une zone de reboisement.	Environnement	Nuisances			
357	1	R112	ANONYME	Sans objet droit privé	Sociétal	Hors Objet		1	
358	1	R113	ANONYME	D° observation R1112	Sociétal	Hors Objet		1	
359	1	R114	ANONYME	D° observation R1112	Sociétal	Hors Objet		1	
360	1	R115	ANONYME	D° observation R1112	Sociétal	Hors Objet		1	
361	1	R116	ANONYME	l'encerclément du village	Environnement	Paysage	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
362		R116	ANONYME	- la destruction de terres agricoles	Environnement	Nuisances			
363		R116	ANONYME	- un impact plus que négatif sur la biodiversité	Environnement	Nuisances			
364		R116	ANONYME	- un rendement plus qu'aléatoire (région très peu ventée)	Economique	Rendement			
365		R116	ANONYME	- santé impactée pour les riverains (pollution visuelle et sonore...)	Environnement	Nuisances			
366	1	R117	BERGEROT Odile - 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE	Je suis contre le projet éolien d'Orain	Environnement	Nuisances	1		
367	1	R118	de BROISSIA Jean - Champagne-sur-Vingeanne	ce parc éolien risque de nuire à la biodiversité notamment car Orain se trouve sur un couloir de migration du milan royal qui est une espèce protégée et menacée, inscrite sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).	Environnement	Nuisances	1		
368		R118	de BROISSIA Jean - Champagne-sur-Vingeanne	l'énergie éolienne est intermittente et nécessite d'être complétée par des sources d'énergie trop souvent carbonées (gaz et même en ce moment le charbon !).	Economique	Rendement			
369	1	R119	QUENOT Bernard - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne	Suite aux insuffisances des réponses de RES (milan royal entre autres),	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO	1		
370		R119	QUENOT Bernard - 21610 Saint-Maurice-sur-Vingeanne	et à l'absurdité de ce projet démesuré et inutile (qui ne tiendra pas les promesses affichées),	Economique	Rendement			
371	1	R120	BERGEROT Bertrand	projet éolien qui s'ajoute à tant d'autres pour massacrer la vallée de la Vingeanne et bien au-delà.	Environnement	Paysage	1		
372		R120	BERGEROT Bertrand	Ce qui m'interpelle le plus c'est que toutes les études faites par le promoteur par des experts rétribués par RES soient paroles d'évangiles et que tout ce que disent les locaux ou autres experts ne soient pas pris en considération.	Environnement	Dossier			
373		R120	BERGEROT Bertrand	Peut-on faire confiance à une société qui vient d'être rachetée en catimini sans que les locaux n'en sache rien ?	Environnement	Dossier			
374	1	R121	TKATCHENKO Igor	Dans ce complément d'enquête, on retrouve beaucoup des problématiques soulevées dans le complément d'enquête concernant le projet Vingeanne-Est du même promoteur, se trouvant depuis août dernier dans le giron d'un chaebol, Hanwha, sans qu'il en soit fait état dans les documents disponibles de RES...	Environnement	Dossier	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
375		R121	TKATCHENKO Igor	<p>Les lectures du rapport de la MRAe (29/10/21) et du mémoire en réponse de RES (12/21) montrent des failles importantes dans les inventaires rapportés par RES concernant le Milan royal et les chiroptères, espèces faisant l'objet aux plans national et international d'une protection renforcée. Des études entreprises par l'association VdV auprès d'un bureau d'étude indépendant et d'un ornithologue reconnu (cf. fiche 1), ont mis en évidence l'existence d'un couloir de migration du Milan royal selon un axe NE-SO : en un point situé à Courchamp, à 5 km d'Orain mais dans l'axe de migration identifié, ce sont 490 Milans royaux qui ont été observés, en contradiction totale avec les observations ponctuelles faites par le bureau d'études et de conseils en environnement SITELECO. Il est à noter que la DREAL Bourgogne-Franche Comté avait connaissance de ces études depuis juin 2021...Pour les chiroptères, les études effectuées par ce bureau d'étude indépendant (cf. fiche 2) suggèrent que les impacts sur les chiroptères sont gravement sous-évalués, notamment pour la Noctule de Leisler, la Noctule commune, la Pipistrelle commune. Il est étonnant que le pétitionnaire n'ait pas fait les demandes de dérogation nécessaires pour construire ou exploiter le parc éolien d'Orain (fiche 3). En fait, il faudrait une "super-dérogation", car le projet d'Orain est très proche de celui de Champlitte : à quand un super-clusters allant de Langres-Sud jusqu'au Mirebellois, dont la carte serait affichée sur un mur du siège de ce consortium sud-coréen ?</p>	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
376		R121	TKATCHENKO Igor	<p>Photomontages :Le rapport de la MRAe insiste effectivement sur une forte densité de projets éoliens dans le secteur alors que le pétitionnaire fournit une interprétation différente. Les photomontages présentés sont illisibles à l'écran. Par examen de visu, ils sont tout aussi illisibles, même en plaçant les yeux à 19 cm (ce qui est recommandé...) de bandeaux de près de 40 cm : le logiciel Photoshop fait des miracles pour masquer une tout autre réalité...</p>	Environnement	Avis MRAe-Réponse du MO			
377	1	R122	GOURIS Aurélien	<p>Comment la commission expliquera, après plus de 100 avis négatifs dont certains ont suffisamment été argumentés et éloquents quant à l'inutilité (sinon d'apporter des profits conséquents à l'entreprise coréenne) et aux nuisances de l'implantation d'éoliennes à Orain, que le projet se déroulera tel qu'il a été prévu ?</p>	Environnement	Dossier	1		
378		R122	GOURIS Aurélien	<p>Comment réagiront toutes celles et ceux qui ont émis leur avis très défavorable au suivi du projet ?Contre la division les Gouris du comité appellent à la vigilance et à l'unité pour faire dérailler un projet qui représente une provocation cynique qui n'est pas prête d'être acceptée.</p>	Sociétal	Tissu social			
379	1	R123	TKATCHENKO Igor	<p>3 pièces jointes :RES - Projet éolien d'Orain - Insuffisances du DDAE</p>	Environnement	Dossier	1		
380	1	R124	BERGEROT Cassandre	<p>L'article L110-1 du code de l'environnement stipule que "Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation. II. - Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs."</p>	Environnement	Nuisances	1		

Synthèse des observations éoliennes Orain

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
381	1	R125	Association SESAM21	SESAM21, Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de SAint-Maurice-sur-Vingeanne (21 Côte d'Or), s'oppose au projet éolien d'Orain au nom de la protection de l'environnement et de la nature, contrairement aux affirmations fallacieuses.	Environnement	Nuisances	1		
382	1	R126	ANONYME	Je suis totalement opposée a ce projet qui additionné aux autres va dénaturer le cadre de vie de cette vallée	Environnement	Paysage	1		
383	1	O3	MASSON Pierre Montigny sur Vingeanne	une concentration trop importante des parcs éoliens dans un périmètre assez restreint aura pour conséquences : un impact sur les paysages, la biodiversité, le cadre de vie, nuisances diverses (sonores ..) de plus nous sommes en plein couloir migratoire d'espèces protégées (milan royal entre autre) je suis entièrement opposé à l'implantation de ce parc.	Environnement	Paysage	1		
384	1	C2	CLERC Emeline et VATALARO Florian	Nos paysages reposant de notre campagne pourraient devenir un paysage industriel avec l'installation de plusieurs éoliennes.	Environnement	Paysage	1		
385		C2	CLERC Emeline et VATALARO Florian	Les éoliennes sont nuisibles pour la faune sauvage et domestique	Environnement	Nuisances			
386	1	C3	BRITS, La Fougère	Nous savons tous que l'éolien est une erreur, ce n'est pas le bon choix énergétique... etc... nous n'en voulons pas.	Economique	Politique énergétique	1		
387		C3	BRITS, La Fougère	mais encore une fois, venir déranger le public, vos machines qui saccagent le paysage	Environnement	Paysage			
388		C3	BRITS, La Fougère	De plus, dans nos régions il n'y a pas de vent, ou peu, et vous le savez.	Economique	Rendement			
389		C3	BRITS, La Fougère	Pas de subvention, pas d'éolien, les voyous sont en activité, choisissez des régions appropriées et concentrez vos non rentables au lieu de venir miter nos territoires avec des implantations sauvages. Allez plus loin, pas ici.	Economique	Politique énergétique			
390	1	OD7	JACQUOT Marie-Claire	Elle est scandalisée que le TA d'Appel de LYON soit allé contre la décision du TA de DIJON car selon elle, il ne connaît pas la région. Elle donne les arguments suivants :	Environnement	Dossier	1		
391		OD7	JACQUOT Marie-Claire	Les nuisances sonores provoquées par les pales ainsi que les ondes qui troublent les réceptions, à cela s'ajoutent les nuisances visuelles.	Environnement	Nuisances			
392		OD7	JACQUOT Marie-Claire	En outre les éoliennes entraînent des problèmes de santé (acouphènes par exemple)	Environnement	Nuisances			
393		OD7	JACQUOT Marie-Claire	De plus la biodiversité est mise en danger (rapaces Milan royal, chiroptères). Elle demande où se trouve la dérogation pour la destruction des espèces protégées ?	Environnement	Nuisances			
394		OD7	JACQUOT Marie-Claire	Elle appuie sa décision en rappelant qu'il y a déjà un champ voltaïque de 30000 panneaux et que le vent est doux et ne souffle pas en permanence.	Economique	Rendement			
395	1	OD8	BOULARD Michel	déclare s'opposer très défavorablement au projet de l'installation des éoliennes à ORAIN car la commune a déjà un parc photovoltaïque et que dans un rayon de 15 km il se trouve environ 125 éoliennes. Il faut protéger l'environnement que les éoliennes mettent à mal (faune, flore et aussi êtres humains).	Environnement	Paysage	1		
396		OD8	BOULARD Michel	Si le projet se réalise, ORAIN au lieu d'être dans le calme, sera constamment agité.	Sociétal	Tissu social			

